

L'UPVD FORME LES NOUVEAUX TALENTS !

Du BAC + 1 au BAC +5
et sur toutes les antennes de l'UPVD,
rejoignez nos 500 alternants !



- **Un emploi**

Vous signez un contrat de travail de 35h sur 1 ou 2 ans (apprentissage ou professionnalisation).

- **Un salaire**

Vous percevez une rémunération chaque mois, que vous soyez en entreprise ou à l'université.

- **Un diplôme**

Vous suivez la même formation et les mêmes enseignements qu'un étudiant en formation initiale pour réussir votre diplôme !



COMMENT FAIRE ?

1

**Je candidate à l'UPVD
sur E-candidat**

2

Je cherche mon entreprise
(apprentissage ou professionnalisation)

Le Service de Formation Continue et de l'Alternance
vous accompagne après votre candidature (alternance@univ-perp.fr)



TROUVE TON ALTERNANCE À L'UNIVERSITÉ !

Plus d'informations :

<https://sfc.univ-perp.fr/fr/lalternance>

UNIVERSITÉ
PERPIGNAN
VIA
DOMITIA

